Sécuriser l'exécution des marchés publics aspects administratifs, techniques et financiers

Cours Pratique de 2 jours - 14h
Réf : SMU - Prix 2025 : 1 380 HT

L'exécution des marchés publics nécessite un suivi rigoureux et qualitatif pour pouvoir garantir l'adéquation des prestations réalisées aux besoins exprimés dans les appels d'offres. Cette formation vous permettra de sécuriser les volets administratifs, techniques et financiers lors de l'exécution de vos marchés.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Maîtriser le cadre juridique de l'exécution des marchés publics

Identifier et éviter les pièges liés à l'exécution d'un marché public

Mettre en place des outils de pilotage de l'exécution des marchés

Assurer une gestion efficace des marchés

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation intégrera la dernière réglementation des marchés publics.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 01/2024

1) L'impact des formes de marchés sur leur suivi

- Les marchés à bons de commande.
- Les accords-cadres et marchés subséquents.
- Les marchés mono ou multi-opérateurs.
- La cotraitance et la sous-traitance.

2) Les clauses dites sensibles du marché

- La durée du marché, les délais d'exécution et la garantie.
- Le prix ferme, actualisable, révisable et provisoire.
- Les pénalités applicables aux marchés.
- La résiliation du marché.
- Les modifications en cours d'exécution : les avenants et la décision de poursuivre.
- Les marchés complémentaires et similaires.

Etude de cas : Les clauses de variation de prix et les modifications en cours d'exécution du marché.

3) La gestion des garanties financières pour sécuriser l'exécution des marchés

- La constitution d'une garantie à première demande ou la caution bancaire.
- La retenue de garantie et l'avance.
- La cession ou le nantissement des créances.
- Le paiement des acomptes : cas particuliers de la cotraitance et de la sous-traitance.
- Le rejet d'une demande de paiement.

Exercice : Renseignement des formulaires relatifs aux cas de nantissement de créances. Les modèles de répartition de paiement et d'état d'acompte.

PARTICIPANTS

Responsables des marchés publics, responsables des achats et toute personne amenée à piloter un appel d'offres de marché public.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques…
Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

• Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
• À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
• Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

4) Les règles applicables aux paiements

- Le délai global de paiement et les contours du mécanisme au regard des différents intervenants.
- Les cas de suspension du délai global de paiement.
- L'application des intérêts moratoires. Les intérêts moratoires complémentaires.

Etude de cas : La liquidation des intérêts moratoires.

5) La vérification et la réception des prestations

- Les opérations de vérification à effectuer : la réception, les garanties prévues dans le CCAG.
- Les garanties contractuelles et post-contractuelles.
- Les cas de rejet, d'ajournement et de réfaction.

6) La gestion des litiges

- Le cas du prestataire en difficultés financières.
- La réparation des malfaçons relevées en cours de chantier.
- Les recours précontentieux : le règlement amiable, le recours gracieux et l'arbitrage.
- Les recours contentieux : les juridictions et les procédures.
- La fin anticipée, la résiliation et l'annulation.

Exercice : Identification des types de recours à l'encontre du titulaire.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE	PARIS
2025 : 06 oct.	2025 : 29 sept.